

COMPTE RENDU DU DEBAT CONTRADICTOIRE
« PROJET DE PARC EOLIEN EN MER DU LIBRON »
DU 9 MARS 2005, A PORTIRAGNES

Le débat contradictoire, organisé le mercredi 9 mars 2005 à 18 h 30, à la salle polyvalente de Portiragnes (34), a réuni les porteurs du projet de parc éolien offshore (en mer) du Libron, *La Compagnie du Vent* et *Shell WindEnergy*, la fédération nationale des associations de promotion de l'énergie éolienne *Planète éolienne* et la fédération nationale des anti-éoliens *Vent de colère*. Ce débat a réuni près de 200 personnes, essentiellement des locaux.

Après une présentation rapide des différents intervenants par M. EXPOSITO, président de l'association *Réflexions et perspectives*, organisatrice de la soirée, le débat s'est déroulé en 2 temps.

Une production correspondant aux besoins en électricité de plus de 100 000 habitants

Jean-Mathieu KOLB, chef de projet à *La Compagnie du Vent*, a présenté le projet. Il a expliqué successivement les motifs de l'installation d'un parc d'éoliennes offshore (vent plus fort et plus régulier en mer, plus grande capacité de production, moindres contraintes environnementales), la procédure réglementaire, les raisons du choix du site du Libron, et les caractéristiques techniques du projet : 34 éoliennes, une puissance de 102 Mégawatts et une production annuelle de près de 300 millions de kilowattheures permettant d'alimenter 110 000 personnes en électricité à Agde et dans ses environs.

Daniel BARTHES, ingénieur délégué régional d'EDF, a ensuite parlé plus particulièrement de la place des énergies renouvelables en France et notamment de l'énergie éolienne. Il a présenté les principales caractéristiques des énergies renouvelables, la politique française et les objectifs les concernant, les avantages et les inconvénients de l'énergie éolienne et les modalités de son intégration au réseau d'électricité.

Gilles VAIREL, président de *Planète éolienne*, a ensuite présenté son association fédératrice des associations locales de promotion de l'énergie éolienne et les raisons de son existence. Monique FAURE, secrétaire de *Planète éolienne*, a quant à elle proposé un diaporama intitulé *Eoliennes et idées fausses*, l'objectif étant de discerner le vrai du faux parmi les rumeurs et les préjugés les plus courants visant les éoliennes : bruit surestimé, production sous-estimée, nombre d'emplois induits ridiculisés, effet sur le réchauffement de la planète... Mais les rumeurs ont la vie dure. Et nous avons pu le vérifier avec Pierre BONN, porte parole de l'association *Vent de Colère*. Pour ce dernier, « *l'éolien, c'est du vent* ». Dans son discours, Pierre BONN ne proposait que des explications confuses et incohérentes, voire farfelues et contradictoires. Les éoliennes sont pour *Vent de colère* la source de tous les maux. Le transparent de conclusion de cette association décrit l'éolien comme « *inutile, cher, polluant, enrichissant outrageusement les promoteurs, multi-nuisible (!?), dangereux, ne créant pas d'emplois, freinant la croissance* ». Le comble est que l'énergie éolienne est accusée de produire des gaz à effet de serre. En effet, selon *Vent de colère*, « *les parcs éoliens encouragent la création de centrales thermiques* » alors qu'un simple raisonnement de bon sens conduit à conclure qu'un mégawatt produit par des éoliennes, c'est toujours un mégawatt de moins produit de façon conventionnelle.

En guise de réponse, le représentant d'EDF a expliqué qu'en France, ce ne sont pas les centrales thermiques, mais l'énergie hydraulique qui sert à ajuster la production d'électricité. Il a ajouté qu'à l'horizon 2012, lorsque le parc français d'énergie éolienne prévu sera installé,

75 % de la production thermique et 25 % de la production nucléaire seront évitées. *Planète éolienne* a également répondu aux propos de *Vent de Colère* : « depuis 10 ans, 400 MW éolien ont été installés en France. Où sont alors les 800 à 1200 MW thermiques qui auraient dû être installés en même temps ? »

« Le paradoxe danois »

Après cette première partie de présentation, arriva le moment du débat proprement dit. L'assistance était invitée à poser ses questions auprès des différents intervenants, les temps de question et de réponse de chacun étant soigneusement minutés. Le plus grand nombre de questions venait d'opposants virulents au projet.

Était notamment évoqué le « paradoxe danois », le Danemark étant le pays où l'énergie éolienne est le plus développée, mais dont les émissions de gaz carbonique par habitant sont les plus élevées d'Europe. Ce pays a certes des émissions de CO₂ très élevées, mais qui seraient sans aucune mesure si les éoliennes n'existaient pas. En effet, le Danemark ne dispose pas de centrales nucléaires et ses installations hydroélectriques sont très limitées. La production d'électricité s'est donc faite essentiellement par le biais des centrales thermiques. Aussi, pour faire face à cette situation, le Danemark a décidé d'exploiter son gisement éolien, si bien qu'aujourd'hui la production d'électricité danoise est assurée à 20 % par les éoliennes. Et si la production de CO₂ s'est accrue dans ce pays, ce n'est bien évidemment pas dû aux éoliennes, mais à la consommation électrique qui a augmenté. La construction de nombreux parcs éoliens dans ce pays a évité la création de nouvelles centrales thermiques et participe donc à la réduction des émissions de gaz à effets de serre. Le public venu à ce débat a émis également de nombreuses craintes quant aux impacts des éoliennes sur le tourisme local et l'emploi. Concernant l'emploi, dans le grand éolien, 110 emplois équivalents à temps plein ont été créés et stabilisés sur la région Languedoc-Roussillon depuis 1992 (source : *Les retombées économiques et sociales de l'éolien en Languedoc-Roussillon*. Document de travail. Agence Méditerranéenne de l'Environnement [Consultable en ligne : <http://www.ame-lr.org/publications/energie/index.html>]). L'éolien crée donc véritablement de l'emploi.

Quant au tourisme, un sondage CSA de 2003 révèle que l'impact des éoliennes sur le tourisme est globalement neutre en Languedoc-Roussillon. Il serait même possible de se servir de la création du parc éolien du Libron comme atout touristique, à l'instar du Danemark, qui exploite en tant que site touristique ces cinq parcs d'éoliens offshore depuis le début des années 90. « *Il n'existe aucune étude systématique sur la question, mais la Danish Wind Association se plaît à faire la relation entre l'implantation des parcs éoliens et le tourisme : en effet, au Danemark, le tourisme a augmenté de quelque 50% depuis 1980. Les fermes éoliennes deviennent le paysage à la fois d'un tourisme «écologique» et d'un tourisme «industriel». Les hôtels, les gîtes et les campings utilisent cette image pour la promotion du tourisme vert. De nombreuses entreprises d'excursions nautiques proposent des promenades en bateau pour visiter des fermes éoliennes situées en pleine mer (...). À Blavandshuk, l'on constate une augmentation notoire du nombre de visiteurs depuis l'installation d'une ferme de 80 éoliennes. En fait, elles sont reproduites partout : sur les dépliants publicitaires, les cartes postales, etc....* » (source : Réseau de veille en tourisme du Québec - www.veilletourisme.ca [Consultable en ligne : http://www.veilletourisme.ca/fr/titre_resume_article.aspx?sortcode=1.5.5&id_article=197]). Au cours de ce débat, *Planète éolienne*, mais aussi les porteurs de projets, ont plusieurs fois souligné les grandes potentialités touristiques en Méditerranée d'un site offshore (bateaux « promenade », plongée sous-marine...).

En guise de conclusion, *Planète éolienne* souhaite ajouter qu'elle a toujours revendiqué que l'utilisation de l'énergie éolienne, modèle technologique pour un développement durable, se doit d'être qualitative. A ce titre, elle encourage les projets de qualité, qu'ils soient sur terre ou en mer.

Quant à ceux qui, faute d'information pertinente, croient encore aux mensonges colportés par certaines associations d'anti-éoliens, nous les invitons à consulter notre site internet (<http://www.planete-eolienne.fr/>), qui présente des réponses aux préjugés les plus courants sur l'énergie éolienne.